

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 MARS 2022

Présents : M. Jean-Claude PICHON, M. Daniel POCTIER, Mme Stéphanie CASTALDI, M. Bernard BRUNE, M. Pascal MAGNIN, Mme Élodie PIEUCHOT, M. Jean-Philippe MACCHIONI, M. Dominique DUPONT, M. Patrick MARAUX, M. Adrien PERIAT, M. Gaëtan CARON.

Secrétaire de séance : M. Pascal MAGNIN

Approbation à l'unanimité du compte de gestion comptable dressé par le receveur et du compte administratif 2021 .

L'affectation du résultat 2021 a été approuvé.

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

Excédent de fonctionnement 153 217,41 € et déficit d'investissement de 85 629,29 €.

Les résultats antérieurs clôture 2020 reportés de fonctionnement 248 732,91 € .

Affectation du résultat de l'exercice 2021 :

Les résultats de fonctionnement cumulés de 319 868,94 € sont affectés en apurement du déficit d'investissement pour 85 629,29 € et solde affecté en fonctionnement pour 234 238,94 €

Le vote du budget primitif communal 2022 a été approuvé.

Section fonctionnement : 426,427.00 €.

Section investissement : 273,629.00 €.

Subventions aux associations et action sociale: 1500 € budgétisées:

Association des parents d'élèves (A pas de Loue) : 300 €.

Fnaca : 50 €.

Association TGV : 20 €.

Villages de la Forêt de Chaux : 50 €.

CCSVA : 100 €.

Radeliers de la Loue : 50 €.

Souvenir Français : 100 €.

Éclairage Public :

L'extinction de l'éclairage public la nuit de décembre 2021 à février 2022 a entraîné la diminution significative de consommation . Le bilan sera fait sur une année.

Église de CHISSEY SUR LOUE :

Une étude est en-cours pour valoriser la mise en lumière de l'intérieur de l'église.

Réaménagement Forestier :

Se réalise sur un période de 20 années soit actuellement de 2022 à 2041. Les membres du conseil Municipal n'ayant pas tous consulté le projet proposé par l'O.N.F. par deux abstentions le projet est validé.

UKRAINE :

Suite à une lettre officielle du Gouvernement à tous les Maires de France, la Commune de CHISSEY SUR LOUE a répondu favorablement à Mr Le Préfet du Département pour mettre à disposition un appartement en faveur d'une famille ayant fuit la guerre.

SIVU Marpa : Un déficit d'équilibrage du budget .Les maires et les délégués du SIVU se réuniront pour décider des mesures à prendre

Élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022.

Les personnes intéressées pour la tenue du bureau de vote doivent se signaler avant le 1^{er} avril.

1er Avril 2022 à 18 heures réunion des membres du bureau pour établir le planning et des nouvelles modalités électorales

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 8 avril 2022 à 20 heures 30.